

LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine



Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

Abbé Louis-Marie Carlhian

☎ : 06 12 87 41 21

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Chers Fidèles,

Nous avons dans les mystères du Temps de Noël des exemples et les leçons les plus adaptées pour apprendre comment nous conduire dans un monde profondément hostile à Dieu, à son Eglise, à sa doctrine, et à sa loi. Une vérité des plus élémentaires de notre catéchisme est que Dieu n'est pas seulement le Créateur, mais le Maître de toutes choses. Or, non seulement les pécheurs, mais aussi beaucoup de chrétiens pensent et agissent, surtout lorsqu'ils sont dans l'adversité ou dans les difficultés, comme si Dieu n'était pas toujours présent, ou que le pécheur, dans son action mauvaise, pouvait se soustraire un tant soit peu au gouvernement divin.

Relisez les trois questions et réponses sur ce sujet dans le Grand Catéchisme de St Pie X (Chapitre II -§1 - 10^e, 11^e, et 12^e questions). Je

*Les membres de la
communauté du
Prieuré
Marie-Reine
vous souhaitent un
joyeux Noël et une
sainte année 2021*



SOMMAIRE

Le Mot du Prieur p. 1-2

La Tradition à Colmar : souvenirs d'un fidèle (suite)
p. 3 et 6-7

Calendrier p. 4-5

Annonces p. 8

cite seulement l'essentiel des trois réponses : « *Oui, Dieu a soin du monde et de toutes les choses qu'il a créées : il les conserve et les gouverne par sa bonté et sa sagesse infinies, et rien n'arrive ici-bas sans que Dieu le veuille ou le permette...car il y a des choses que Dieu veut et commande, et d'autres qu'il n'empêche pas, comme le péché,...parce que même de l'abus que l'homme fait de sa liberté qu'il lui a concédée, il sait retirer un bien et faire toujours resplendir davantage ou sa bonté ou sa miséricorde ou sa justice.* »

Si vous méditez les mystères joyeux du Rosaire, ou si vous êtes attentifs aux mystères du temps liturgique de Noël, vous ne pouvez pas ne pas y voir cette réalisation et manifestation, malgré le péché, de la bonté, de la miséricorde, et de la justice de Dieu, et surtout de son assistance, des consolations, et des grâces qu'il donne en y faisant collaborer même la haine de ses ennemis, dont le cas le plus flagrant est celui d'Hérode.

Continuons donc dans la sérénité et la paix que nous donne notre foi, les activités qui en découlent ou qui la favorisent : si vous voyez le calendrier de ce mois de janvier, vous verrez que les événements habituels y sont prévus.

Soyez aussi attentifs, je vous y invite de manière pressante, au petit mot que j'ai écrit sur le tract, très tardif, d'appel pressant à votre générosité que vous trouverez sur les tables de presse. Notre Prieuré, nos trois chapelles ont été il y a 25 ou 30 ans le fruit matériel, mais aussi et surtout spirituel des générosités diverses de ceux qui y ont donné de leurs biens, de leur travail, et de leurs prières. Notre charité nous commande de continuer, de manières diverses, cette générosité, sous les trois patronages de Marie-Reine, Notre-Dame de la Sainte Espérance et de Saint Joseph.

Marie-Reine, Saint-Joseph, Sainte Odile, Saint Léon IX, secourez-nous.

Abbé Jean-Luc Radier +

La Tradition à Colmar Souvenirs d'un fidèle (suite et fin)

Dr Joseph Knittel



Grâce à la profondeur de sa vie spirituelle et à son charisme des âmes, Monsieur l'abbé Laroche a été un semeur de vocations sacerdotales : en effet, en peu de temps, cinq de nos compatriotes ont rejoint le Séminaire et sont devenus prêtres.

Quant à Monsieur l'abbé Roch, à l'époque économe de la Fraternité, il a eu la mission de remplacer notre chargé d'âmes en certaines occasions. Il a pris sa charge très au sérieux et nous a également laissé le souvenir d'un prêtre fortement attaché à la Tradition.

Et comment ne pas citer parmi les prêtres-remplaçants le courageux R.P. Thiry, ancien aumônier de la clinique Sainte-Thérèse ? Ce saint prêtre s'est fait « déboulonner » par l'intransigeant évêque Léon-Arthur Elchinger en début 1982 pour avoir



Enlèvement du Calvaire rue de Bennwihr

accompagné à sa dernière demeure, et célébré à cette occasion la Messe de Requiem selon le rite de saint Pie V, l'un ou l'autre de ses amis fréquentant notre Oratoire.

L'ABBÉ LAROCHE S'EN VA... ET SE TROUVE AUSSI-TÔT REMPLACÉ PAR UN FUTUR ÉVÊQUE

Sur le plan pastoral, Monsieur l'abbé Bernard Tissier de Mallerais est venu remplacer Monsieur l'abbé Laroche en novembre 1984, ce dernier étant appelé à un poste de professeur au Séminaire inter-

national Saint-Pie X d'Écône. Monsieur l'abbé Tissier de Mallerai, ancien directeur du Séminaire, s'est particulièrement distingué par sa grande bonté, sa finesse remarquable, sa profonde humilité et sa brillante intelligence. Il a su édifier les fidèles par ses sermons parfaitement structurés et d'une grande profondeur. Vite repéré par ses Supérieurs et appelé à des fonctions mieux adaptées à ses caractéristiques, il nous a fait le grand honneur d'assumer le ministère parmi nous de 1984 à 1989 et nous a, par conséquent, accordé une année supplémentaire de service en dépit de sa nouvelle charge épiscopale. Lui a été adjoint dès 1985 Monsieur l'abbé Thomas Bernhard, prêtre également très digne dans son apostolat qui, par la suite, devait révéler ses qualités éclatantes de « constructeur d'églises » et de « ramasseur de fonds », l'un n'allant sans doute pas sans l'autre...

LA FONDATION DE L'ASSOCIATION SAINT-LÉON IX

L'Association Saint-Léon IX a pu être fondée en 1981 grâce à une brèche ouverte providentiellement dans la législation locale – qui, pourtant, fait expressément interdiction de créer en Alsace-Lorraine des associations à but cultuel – par une jurisprudence rendue peu avant par le Tribunal administratif en faveur d'une Eglise protestante, « l'Eglise de la Bonne Nouvelle... »

Notre Association préside, par le truchement de son Conseil d'administration, aux décisions importantes concernant le bon fonctionnement de la chapelle et ses activités extérieures : organisation des premières Messes, demandes d'autorisation des processions sur la voie publique du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, manifestations publiques contre la projection de films à caractère anticatholique, restauration d'un Calvaire antérieurement situé en bordure de la rue du Logelbach et jugé par la Municipalité « indésirable » sur la voie publique, publication des annonces religieuses dans les pages locales de la presse, etc.

NOUVELLE EXIGUÏTÉ DES LIEUX ET... NOUVELLE PERSPECTIVE DE DÉMÉNAGEMENT

L'Oratoire Saint-Joseph continuait à fonctionner de manière correcte grâce au dévouement inlassable d'une poignée de personnes animées d'un idéalisme généreux s'occupant du fleurissement, de l'entretien et de l'état de propreté des lieux. Le nombre de fidèles augmentant sans cesse, la Messe dominicale unique de 10h30 a été remplacée dès août 1984 par deux saintes Messes : une Messe basse à 8h et la Grand-Messe chantée à 10h.

En dépit de ces aménagements horaires, et pour deux autres raisons, il a fallu se tourner vers l'achat d'une propriété nous offrant la possibilité d'y intégrer une chapelle d'une capacité d'accueil supérieure à celle de l'ancienne, avec dépendance permettant d'y héberger un ou deux prêtres de passage, ainsi que des locaux pour le catéchisme et l'ouverture éventuelle d'une petite école primaire, le tout situé dans un quartier « aéré » de la ville nous permettant de maintenir les processions sur la voie publique. Mais les deux raisons principales qui nous ont incités à envisager ces changements ont été les suivantes : d'une part l'importance excessive des dépenses locatives, augmentant d'année en année (plus d'un demi-million de centimes par mois en 1992, sans possibilité d'accession à la propriété) et d'autre part, il fallait reconnaître que, la Rome moderniste demeurant obstinément fermée à la Tradition, l'éventualité de



Bénédiction de l'Oratoire, 1995 : M. l'abbé Bernhard et M. l'abbé Laguérie



Janvier 2021

		<p>PRIEURE MARIE-REINE 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : 03 89 44 66 93 Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr</p> <p>M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46</p>	<p>CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE</p>	<p>ORATOIRE SAINT-JOSEPH 22, rue Ampère F-68000 COLMAR</p> <p>M. l'abbé Louis-Marie Carlhian, 06 12 87 41 21</p>
Ve 1^{er}	Fête de la Circoncision de N.-S. (I ^{er} cl.) 1^{er} vendredi du mois	<p>9h30 Confessions 10h00 <i>Veni Creator</i> (ind. plén.) et Messe chantée</p>		<p>9h30 Chapelet 10h00 <i>Veni Creator</i> (ind. plén.) et Messe chantée</p>
Sa 2	De la Sainte Vierge au samedi (IV ^e cl.) 1^{er} samedi du mois	<p>17h30 Rosaire, <i>confessions</i> 18h30 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction</p>		<p>17h30 Rosaire, <i>confessions</i> 18h30 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie pour les vocations sacerdotales et religieuses 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction</p>
Di 3	Fête du Saint Nom de Jésus (II ^e cl.)	<p>9h30 Messe lue 11h00 Grand-Messe 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement</p>	<p>7h30 Messe lue 8h30 Grand-Messe</p>	<p>8h30 Messe lue 10h30 Grand-Messe 11h30 Croisade Eucharistique</p>
Lu 4	Férie (IV ^e cl.)	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>		
Ma 5	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de Saint Téléphore, Pape et Martyr	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>		
Me 6	Epiphanie de Notre-Seigneur (I ^{er} cl.)	<p>7h15 Messe lue 15h00 Catéchisme des enfants</p>	<p>17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>	<p>16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue pour les défunts de l'Oratoire</p>
Je 7	Férie (IV ^e cl.)	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>		
Ve 8	Férie (IV ^e cl.)	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>		
Sa 9	De la Sainte Vierge au samedi (IV ^e cl.)	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>		<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue Réunion de la JTC : Messe, conférence, repas</p>
Di 10	Solennité de l'Epiphanie (II ^e cl.)	<p>9h30 Messe lue 11h00 Grand-Messe, bénédiction des enfants et vénération de l'Enfant-Jésus Fête des Rois 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement Quête pour le Priuré</p>	<p>7h30 Messe lue 8h30 Grand-Messe Bénédiction des enfants et vénération de l'Enfant-Jésus Quête pour les fleurs</p>	<p>8h30 Messe lue 10h30 Grand-Messe, bénédiction des enfants et vénération de l'Enfant-Jésus Quête mensuelle pour le projet de façade</p>
Lu 11	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de Saint Hygin, Pape et Martyr	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>		<p>10h30 Exposition du Très Saint-Sacrement Adoration perpétuelle 17h45 Chapelet et bénédiction 18h30 Messe lue</p>
Ma 12	Férie (IV ^e cl.)	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue 19h30 Cercle Saint Pie X</p>		
Me 13	Commemoration du baptême de N.-S. (II ^e cl.)	<p>7h15 Messe lue 15h00 Catéchisme des enfants</p>	<p>17h00 Catéchisme 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>	<p>16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>
Je 14	Saint Hilaire, Evêque de Poitiers et Docteur (III ^e cl.) Mémoire de Saint Félix de Nole, Prêtre Martyr	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>		
Ve 15	Saint Paul, Premier Ermite, Confesseur (III ^e cl.) Mémoire de Saint Maur, Abbé	<p>18h00 Chapelet 18h30 Messe lue</p>	<p>19h30 Cercle S. Pie X</p>	



pouvoir se retrouver un jour dans une église paroissiale pour y célébrer la Messe de Saint Pie V relevait de l'illusion la plus abstraite.

DANS LES MURS D'UNE ANCIENNE USINE

Ainsi, au terme de moult recherches, l'occasion finit par se présenter sous la forme d'une ancienne usine à vendre, sise 22 rue Ampère à Colmar. De mûres réflexions devaient prélever à la signature définitive de l'acte de vente, le 6 décembre 1991. Les locaux s'avèrent bien spacieux, mais c'étaient des locaux conçus pour une usine qu'il a fallu transformer de fond en comble avant de les rendre propres à leur véritable destinée. A nouveau, et pour la troisième fois (mais cette fois-ci sous la baguette de Monsieur l'abbé Thomas Bernhard et de son dévoué adjoint, Monsieur Joseph Ritzenthaler), les travaux reprirent de plus belle. Presque l'ensemble des corps de métiers étaient représentés parmi les fidèles, encore qu'il fallût faire appel à leur compétence, ainsi qu'à leur grand dévouement pour accomplir ce travail de Romain au cours de leur temps libre. Ainsi se sont constituées des équipes de maçons, de menuisiers, d'installateurs sanitaires... qui ont donné leur plein pour « remuer la pâte » et arriver à bout des transformations nécessaires, de sorte que le 15 novembre 1992, le Doyen de la région, Monsieur l'abbé Jacques Laguerie, a pu procéder à la bénédiction d'une chapelle



Cérémonie de bénédiction de l'Oratoire, 19 mars 1995

provisoire. La chapelle définitive a été dotée d'un chauffage par pompe à chaleur disposée dans le sol avant la mise en place d'un dallage en céramique. Le gros des travaux étant achevé, la Messe de Minuit de Noël 1993 a pu y être célébrée en primeur.

Pour ce qui concerne l'installation intérieure du sanctuaire, il incombait à Monsieur Bernard Ledermann de faire preuve de ses talents artistiques. C'est ainsi que ce sculpteur devait largement consolider sa réputation de grand artiste en concrétisant son savoir-faire sous forme d'une chaire bien ouvragée et d'un remarquable maître-autel de style baroque, assorti de deux autels latéraux de même prestance.



ET ENFIN, L'APOTHÉOSE

La bénédiction de la chapelle et la consécration du maître-autel par S.E. Mgr Bernard Tissier de Mallerai, donnèrent lieu à une festivité grandiose, célébrée le 19 mars 1995 devant un parterre de quelque 800 personnes qui donnèrent libre cours, et à toute leur émotion face à la grande œuvre réalisée à la gloire de Dieu, et à leurs vifs sentiments de gratitude envers le divin Maître d'œuvre qui, une fois de plus, a manifesté sa bonté et sa miséricorde à l'égard des hommes trop souvent ingrats. Cette journée mémorable constituait en vérité l'apothéose de la Tradition à Colmar.

EPILOGUE

Relevons encore, pour être complet, que Monsieur l'abbé Bernhard, dans son souci de perfection, a réussi à dénicher chez un brocanteur une petite cloche déjà montée dans une armature métallique. Ce montage a pu être adapté plus ou moins heureusement à la façade du bâtiment, de sorte que le petit « bing-bang » transféré de la rue de Bennwihr, n'est plus le seul à tinter et à inviter les fidèles à venir nombreux pour s'associer à la Louange du Seigneur... Et c'est bien ainsi que l'ancienne usine est devenue un lieu de prière et que le « Juedaloch », sur lequel il est construit, a répondu à une nouvelle



Bénédictio de l'Oratoire

vocation.

Sur le plan spirituel Monsieur l'abbé Bernhard a eu le mérite d'encourager les processions et pèlerinages par l'adjonction à ce qui existait déjà, d'une procession dite « de saint Marc », des Rogations, d'un pèlerinage à Notre-Dame de Dusenbach, d'un autre au Mont Sainte-Odile, d'amplifier la propagande et le soutien financier aux pèlerins du pèlerinage actuel Chartres-Montmartre. Il devait également favoriser la participation colmarienne aux journées d'Adoration perpétuelle et susciter la création du Cercle de la Tradition Saint-Joseph.

A mentionner, enfin, les brefs séjours parmi nous de deux jeunes prêtres : Monsieur l'abbé Michel Maignant (octobre 1991 à juillet 1992) et Monsieur l'abbé Laurent Pouliquen (août 1992 au début 1994).

Que Dieu soit loué pour sa grande miséricorde.

Fait à l'occasion de la Fête de Saint Joseph, le 19 mars 1995.

Docteur Joseph Knittel, président de l'Association Saint-Léon IX.



L'équipe des travailleurs en 1993 : on reconnaît M. l'abbé Pouliquen, M. Ritzenthaler, M. Vollmar, M. Fritsch, M. Schmitt

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

DE LA RUE AMPÈRE : DES TRAVAILLEURS DÉVOUÉS

Monsieur l'abbé Bernhard souhaitait au départ confier les travaux de mise en état de l'usine à des entreprises professionnelles. Devant l'importance des devis, il fut finalement décidé de faire appel aux fidèles eux-mêmes, parmi lesquels se retrouvaient (à peu près) tous les corps de métiers nécessaires...

N'oublions pas ces courageux ouvriers, qui sacrifèrent bien des heures pour notre Oratoire !

Permis de construire, coordination, secrétariat :

M. Joseph Ritzenthaler

Maçonnerie : M. Paul Burg
M. Nicolas Lauffenburger
M. Arsène Schmitt

Electricité : M. Joseph Fritsch
M. Raymond Fleith
M. Antoine Ehrlich
M. Lucien Knittel
M. Dominique Schoepfer
M. Michel Schoepfer
M. Jean-Marc Renaud

Sanitaire-chauffage : M. Jean Adrian
M. Raymond Fritsch
M. Antoine Ehrlich

Menuiserie : M. Joseph Schieber
M. Bernard Ledermann
M. Jean-Pierre Leuthner

Isolation-peinture-placoplâtre :
M. Robert Vollmar
M. Arsène Schmitt

Crépi : M. Robert Vollmar
M. Pierre Lauffenburger
M. François Lauffenburger

Polyvalents: M. Braun
M. Pierre Edel
M. Fabien Jehl
M. Michel Schoepfer
M. Alphonse Kohler

Aides : M. Albert Delamarche
M. Martin Gensbittel (aménagement sacristie)

M. Bernard Karcher
M. Léon Kauffmann
M. Bernard Meyer
M. Jean Petit
M. Rémi Tupinon
M. Léon Wissler
M. Bernard Rohrer

(d'après une liste d'époque)

ACTIVITÉS A PRÉVOIR*(mises à jour : en italique)***Catéchisme des enfants**➤ **Mulhouse**Janvier : 6, 13, 20 et 27
Février : 3 et 10➤ **Cravanche**Janvier : 6, 13, 20 et 27
Février : 3 et 24➤ **Colmar**Janvier : 6, 13, 20 et 27
Février : 3 et 10**Croisade Eucharistique**➤ **Colmar**

Dimanche 3 janvier à 11h30

➤ **Mulhouse**

Dimanche 24 janvier à 12h15

➤ **Cravanche**

Dimanche 24 janvier à 10h00

Cercle Saint-Pie X➤ **Mulhouse**

Mardi 12 janvier à 19h30

➤ **Colmar**

Samedi 30 janvier à 19h30

➤ **Cravanche**

Vendredi 15 janvier à 19h30

JTC à Colmar

➤ Samedi 9 janvier : réunion

➤ Samedi 6 février : réunion

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

➤ Dimanche 17 janvier

Quêtes spéciales➤ **Mulhouse**

10 janvier : Prieuré

➤ **Colmar**

10 janvier : Future façade

➤ **Cravanche**

10 janvier : Fleurs

Dimanche 10 janvier

➤ Mulhouse : Fête des Rois

Lundi 11 janvier

➤ Colmar : adoration perpétuelle

Dimanche 17 janvier

➤ Colmar : Fête des Rois

Dimanche 24 janvier

➤ Journée catholique d'Alsace et Lorraine à l'Etoile du Matin

RETRAITES SPIRITUELLES**Saint Ignace Messieurs**

➤ 4-9 janvier : Enney

➤ 11-16 janvier : Gastines

➤ 25-30 janvier : Pointet

➤ 8-13 février : Gastines

➤ 22-27 février : Pointet

➤ 8-13 mars : Gastines

➤ 19-24 avril : Pointet

➤ 3-8 mai : Gastines

➤ 17-22 mai : Pointet

Saint Ignace Dames

➤ 11-16 janvier : Pointet

➤ 18-23 janvier : Gastines

➤ 8-13 février : Pointet

➤ 22-27 février : Gastines,

Enney

➤ 15-20 mars : Pointet

➤ 22-27 mars : Gastines

➤ 19-24 avril : Gastines, Bitche

➤ 3-8 mai : Pointet

Semaine Sainte

➤ 28 mars - 3 avril : Pointet

Foyers

➤ 8-12 mars : Pointet

➤ 26-29 avril : Enney

CARNET PAROISSIAL*A reçu l'Eucharistie pour la première fois*

➤ Vincent Jamet à Colmar, le 20 décembre 2020.

A été honoré de la sépulture ecclésiastique

➤ M. François Jehl, le 21 décembre 2020 à Colmar, décédé le 17 décembre à l'âge de 32 ans.

A MulhouseMlle Irma Brodbeck,
+ 1999 à 88 ansM. Tadeusz Wojtowicz,
+ 2009 à 72 ansM. Joseph Runser,† 2010 à
91 ansMlle Madeleine Fischer,
+ 2011 à 81 ans

M. Roger Neff, + 2011 à 80 ans

Mlle Alice Drohmann,
+ 2012 à 86 ansM. Daniel Seither,† 2015 à
100 ansMme Odile Tacquard,
+ 2018 à 92 ans**À Colmar**Mme Marie-Thérèse Bergthold,
+ 1994 à 86 ansMme Jeanne Feuerstein,
+ 1997 à 90 ansM. Marcel Braun,† 2004 à 80
ansMme Marthe Weibel,
+ 2004 à 89 ansM. André Kayser,† 2008 à 84
ans

Mme Alice Trau,† 2009 à 80 ans

Mlle Camille Husler,† 2015 à 89
ans**INTENTIONS DU MOIS****Croisade eucharistique :**

➤ Remercier des grâces reçues depuis 50 ans dans la FSSPX

CONFESSIONS**À Mulhouse**➤ Le dimanche : voir calendrier
➤ En semaine : pendant le chapelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous**À Colmar**➤ Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
➤ En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après**À Cravanche**

➤ 1/2 heure avant toutes les Messes

HONORAIRES**Messe :** 18 €**Neuvaine :** 180 €**Trentain :** 720 €